2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ

& de développement durable

ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

L'ARC

11 des 22 communes

Communes classées par ordre croissant d'habitants. Retrouvez les 11 autres communes p. 51.

COMPIÈGNE
PHILIPPE MARINI,
Maire

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
BERNARD HELLAL,
Maire

LA CROIX SAINT OUEN
JEAN DESESSART,
Maire

VERBERIE
MICHEL ARNOULD,
Maire

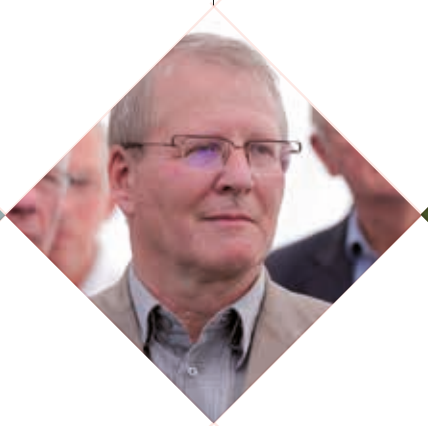

CHOISY-AU-BAC
JEAN-NOËL GUESNIER,
Maire

VENETTE
BERNARD DELANNOY,
Maire

SAINT-SAUVEUR
JEAN-CLAUDE GRANIER,
Maire

BÉTHISY-SAINT-PIERRE
SERGE CZERNIEJEWICZ,
Maire

JAUX
MICHEL JEANNEROT,
Maire

LE MEUX
ÉVELYNE LE CHAPELLIER,
Maire

CLAIROIX
LAURENT PORTEBOIS,
Maire

sommaire

édito

Philippe MARINI

P. 04 - P. 05

économie → P. 06 - P. 13

Le tourisme en plein développement P. 08
Le Parc technologique des rives de l'Oise : un parc exemplaire P. 10
Agriculture et chimie verte : un partenariat durable P. 12

aménagement → P. 14 - P. 21

L'École d'état-major accueille ses premiers professionnels P. 16
ZAC du Maubon : les premières constructions sortent de terre P. 18
Le Camp des Sablons à Compiègne, un nouveau quartier entre ville et forêt P. 20

actions → P. 22 - P. 33

Étendre toujours et encore l'offre de transports collectifs P. 24
Une gestion verte de nos espaces P. 26
Gestion des déchets : sensibiliser et agir ! P. 28
Une nouvelle station d'épuration à Choisy-au-Bac P. 30
Tous mobilisés pour un plan anti-inondation raisonnable P.32

fonctionnement → P. 34 - P. 51

Les élus du Conseil d'agglomération P. 36
Un an de fusion : un bilan positif pour l'ARC et l'ex-CCBA P. 40
Les finances de l'ARC P. 42
Les indicateurs de l'ARC P. 48
L'ARC et ses parcs d'activités P. 50

édito

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne,
Sénateur honoraire de l'Oise,
Maire de Compiègne.

ZÉRO PHYTO
dans les communes

PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE
le nouveau bâtiment Holdis

Laboratoire de recherche
SPAN DIAGNOSTICS

LE NOUVEAU QUARTIER DES SABLONS,
l'établissement Jean-Paul II ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2018

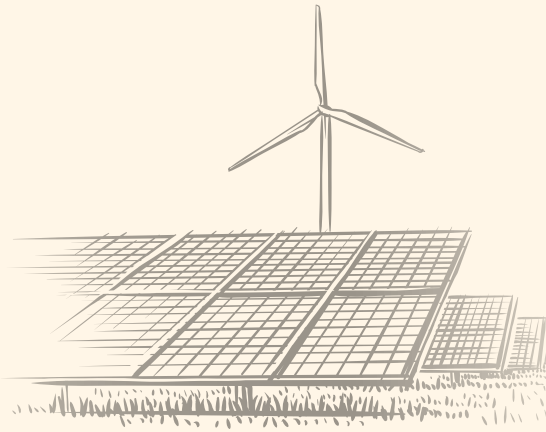

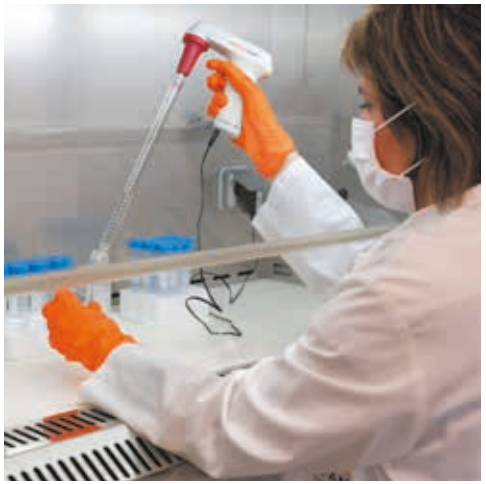

Transition écologique, développement durable, préservation des ressources, zéro phyto, sont autant d'expressions qui sont entrées dans notre quotidien, car l'écologie est partout. Si, au niveau international, on mesure encore le chemin qu'il reste à parcourir pour convaincre nos contemporains de l'impérieuse nécessité de préserver notre planète, il n'en reste pas moins qu'au niveau local le développement durable s'exprime au quotidien, et sur l'ensemble de nos compétences. **Ce n'est plus un enjeu mais une réalité.**

Les aménagements de l'ARC sont tous réalisés dans un souci de respect de l'environnement et de traitement raisonné des problématiques de l'urbanisation d'aujourd'hui. Le camp des Sablons en est un parfait exemple. Le partage de l'espace entre automobilistes, bus scolaires, cyclistes et piétons a été étudié au plus juste des réalités et des besoins des uns et des autres. **Les aménagements paysagers sont en cours et il ne s'agit plus aujourd'hui de simplement embellir un espace mais de le concevoir afin qu'il soit bénéfique pour tous**. Plantations d'essences non allergènes, massifs avec des plantes vivaces qui offrent des réponses visuelles mais aussi une protection des habitations les plus proches tout en demandant moins d'entretien. La réalisation de noues ou de mini-bassins d'absorption des eaux de pluie ou encore le revêtement phonique des voies ont été intégrés à la réalisation de ce nouveau quartier.

Par ailleurs, nous poursuivons l'amélioration de nos réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable sur un territoire qui s'est agrandi de 6 nouvelles communes. Nous avons également repris le service de collecte par redevance incitative mis en place sur le territoire de l'ex-CCBA. **Notre objectif est de rapidement harmoniser les modes de fonctionnement de ces services pour les rendre plus performants et toujours moins coûteux**.

Enfin, la fusion avec ces 6 nouvelles communes nous a permis de presque doubler notre réseau de pistes cyclables, d'avoir de véritables perspectives de développement touristique et économique et d'étendre les lignes de bus gratuits notamment pour les déplacements domicile-travail facilitant ainsi la vie des habitants.

Le développement durable c'est aussi la mise en place d'actions très concrètes pour développer un environnement plus sain. Dans nos écoles tout d'abord, avec de belles initiatives de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire et pour le compostage. Les cantines et restaurants d'entreprises sont incités au développement de filières bio. L'ARC a également mis en place des ateliers de jardinage écologique et une grande campagne de communication sur l'arrêt des traitements phytosanitaires des espaces verts et des voiries va être lancée.

Notre sensibilisation au développement durable doit devenir un réflexe.

Jean
DESESSART

Maire de La Croix Saint Ouen,
vice-président de l'ARC,
président de la commission économie et tourisme, conseiller départemental

→ Poursuivre notre dynamique autour d'un rythme de 300 nouveaux emplois par an sur nos parcs d'activités.

→ Pouvoir accueillir de nouvelles implantations grâce à des acquisitions foncières.

→ Accompagner les entreprises du territoire qui souhaitent se développer localement.

Jean-Pierre
LEBŒUF

Maire de Saint-Jean-aux-Bois,
vice-président de l'ARC, délégué au tourisme

→ Valoriser encore davantage nos forêts pour attirer les visiteurs en quête de ressourcement.

→ Développer des conseils ciblés et personnalisés pour nos visiteurs.

→ Poursuivre l'accompagnement des professionnels pour développer leurs activités et continuer d'accroître le produit de notre taxe de séjour.

économie

Jean-Pierre

DESMOULINS

Maire de Saintines,
vice-président de l'ARC,
délégué au déploiement du Très Haut Débit

→ Rendre accessible le haut débit à tout le territoire. Il est un outil majeur de l'aménagement du territoire et du maintien des équilibres.

→ Favoriser l'accès au haut débit à toutes les entreprises et PME afin qu'elles restent compétitives.

→ Permettre à tous les foyers un accès à la communication et à l'information et aux services notamment pour les personnes âgées ou isolées.

LE TOURISME EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Pour la 3ème année consécutive, le nombre de nuitées dans l'agglomération a augmenté de plus de 7 %. Cette activité économique non délocalisable continue donc d'accroître son poids dans notre économie. Les retombées directes concernent les hébergeurs et les sites de visite, mais aussi plus largement les restaurateurs ou les commerçants qui bénéficient de la consommation des visiteurs.

Le tourisme du Compiégnois se veut de plus en plus tourné vers la nature. Véritable poumon vert à proximité de grands bassins de population, **notre forêt domaniale de 14 500 hectares est un atout considérable** pour des visiteurs en quête de ressourcement. Nos massifs sont à découvrir sur nos chemins pédestres, équestres ou cyclables (l'agglomération dispose de 130 km de réseau dédié). Il existe aussi des manières plus originales d'appréhender ce milieu à travers le Festival des forêts, la Fête de la chasse et de la nature ou les sorties ONF. Cette identité forestière vient d'être symboliquement réaffirmée avec l'installation d'un poteau de forêt devant l'Office de tourisme. Une campagne photographique a été réalisée pour faire apparaître encore davantage le cadre forestier sur nos supports.

Autre lien entre la nature et notre patrimoine, **le tourisme fluvial** est en plein essor. Notre "service groupes" œuvre sur la commercialisation de croisières locales sur le bateau "l'Escapade". Cette embarcation peut désormais accoster également sur l'Aisne, à Choisy-au-Bac. Plus largement les partenariats avec la Cité des bateliers se développent avec une croisière associée à l'exposition sur les ponts de Compiègne, le projet de péniche d'exposition lié au chantier du Canal Seine-Nord Europe et la collaboration autour de l'histoire de la locomotion. Parallèlement, de nouvelles offres sont proposées, avec la réalisation

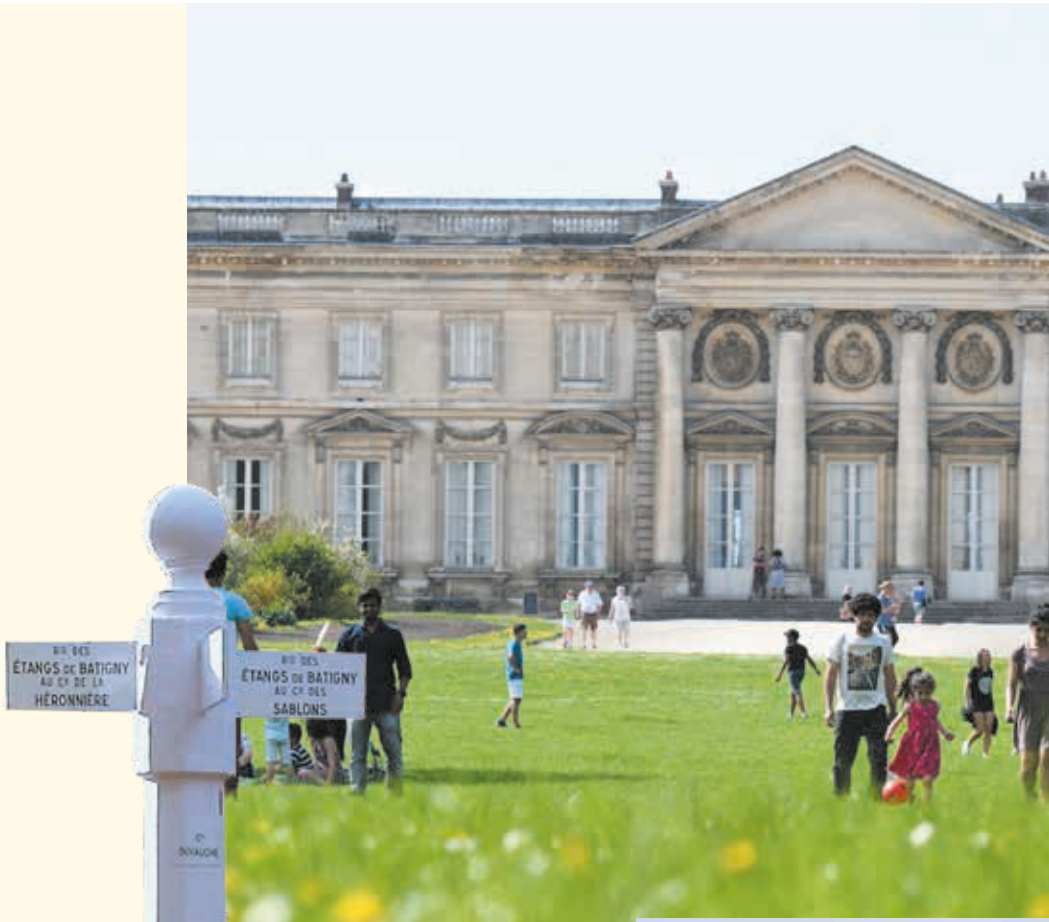

➤ **LE PARC DU PALAIS,**
un lieu de rencontres et de détente pour les Compiégnois et les touristes

➤ Tourisme fluvial,
LE SWISS RUBY

➤ **LE NOUVEAU PETIT TRAIN** pour découvrir le Compiégnois autrement

275 000
NUITÉES DANS L'ARC EN 2017

205 000 €
DE RECETTES DE TAXE DE SÉJOUR

193 €
DE PANIER MOYEN SUR LA PLATEFORME COURTS SÉJOURS
WWW.WEEKEND-ESPRITHAUTSDEFRANCE.COM

1,2 MILLION
DE VUES FACEBOOK "COMPIÈGNE TOURISME" EN 2017/2018

d'un quai de débarquement pour le grand bateau Swiss Ruby. Il réalise des croisières entre Paris et Compiègne une quinzaine de fois par an, avec environ 80 passagers à son bord. Un autre bateau, le Fluvius (36 passagers) effectue des escales à Compiègne sur son trajet Amsterdam-Paris.

Notre vision du tourisme durable consiste aussi à collaborer avec les territoires voisins à travers : le Musée territoire 14-18, la Cité des bateliers, l'Office de tourisme de Pierrefonds ou encore le Pays des Sources. Dans ce dernier cas, une nouvelle convention nous lie pour promouvoir des offres comme celle d'une base de nature, conformément à nos choix stratégiques.

Notre ambition est également d'offrir de nouveaux supports de découverte. Le petit train constitue une nouvelle approche touristique qui a été pérennisée après un essai fructueux.
Dans le domaine du numérique, soulignons également le succès de l'application mobile "Compiègne et sa région" et de la page Facebook.

LES ENJEUX

- **Aller plus loin dans la définition de la politique touristique.**
- **Valoriser encore davantage nos points forts pour constituer une identité marquée.**
- **Répondre aux nouvelles approches touristiques : vivantes et ciblées.**

LE PARC TECHNOLOGIQUE DES RIVES DE L'OISE

Le Parc technologique des rives de l'Oise est dédié à l'innovation. Il a bénéficié ces derniers mois d'une rénovation de son bâtiment A, construit dans les années 1970. Mal isolé, notamment à cause des nombreuses surfaces vitrées, il était en surconsommation énergétique et en sous-occupation de certains secteurs, en raison de son inconfort thermique.

Les travaux consistaient en deux axes principaux :
→ **La réalisation d'une isolation thermique extérieure** avec du bois local et des matériaux biosourcés. On utilise un isolant conçu à partir de papier recyclé, qui ne nécessite pas de grande consommation d'énergie à la fabrication contrairement à la laine de verre. Cet isolant de qualité a aussi l'avantage de stocker la chaleur du jour pour la rejeter la nuit.
→ L'installation d'une **VMC double flux** permet de récupérer les calories de l'air rejeté à l'extérieur.

Sur cette rénovation, parmi les **essences locales** utilisées, on retrouve sur les bardages de l'aulne provenant du Nord et de la Thiérache.
Cette réalisation a bénéficié du soutien de l'État et de la Région Hauts-de-France.

Ce parc géré par l'ARC regroupe environ **130 collaborateurs et une vingtaine d'entreprises**. Celles-ci ont toutes un caractère innovant, elles sont issues de l'UTC, mais aussi de collaborations avec PIVERT et des partenaires industriels ou plus simplement d'initiatives privées. Les domaines d'activité sont variés allant du numérique, aux procédés chimiques, à la mécanique, l'informatique, au conseil et à l'ingénierie.

Ces entreprises peuvent **se concentrer sur leur cœur d'activité** en bénéficiant de **services communs** : accueil, courrier, gestion, gardiennage, ménage... **Des échanges constructifs** s'instaurent naturellement entre les sociétés, notamment dans le cadre d'animations thématiques organisées sur le parc. Les sociétés disposent également **d'espaces communs** comme une salle de réunion, un espace de détente et, plus récemment, une salle de démonstration demandée par les sociétés du parc.

La vocation de ce parc est de permettre à des entreprises **de grandir grâce à un accompagnement**. Ainsi, nous nous réjouissons de voir des sociétés continuer de croître et de **créer**

▲ **LE PARC TECHNOLOGIQUE DES RIVES DE L'OISE**
a fait peau neuve de façon écologique

10 ANS
DU PARC TECHNOLOGIQUE

130
COLLABORATEURS

20
ENTREPRISES

60 %
DE GAINS ÉNERGÉTIQUES ESPÉRÉS AVEC LES TRAVAUX DE RÉNOVATION

: UN PARC EXEMPLAIRE

LE LABORATOIRE EVERTREE

▼ **L'UTC,** un partenaire privilégié du développement économique

de l'emploi sur d'autres secteurs de notre agglomération, à l'image de Deltacad (aujourd'hui sur la zone des Longues Rayes à La Croix Saint Ouen) ou de PneuWyz (actuellement ZAC de Mercières, à Compiègne). **Des sociétés se développent également sur place**, comme Cybernetix. Créée dans la pépinière de l'UTC, arrivée à l'ouverture du parc dans une unité d'activité, elle a fait construire son bâtiment sur le site avant d'être rachetée par un grand groupe international (Technip).

Le parcours de ce parc technologique constitue un vrai exemple de stratégie économique qui marche. Tout ce cheminement se fait en association avec des partenaires essentiels. Nos liens étroits et fructueux avec **l'UTC et l'ESCOM** sont indissociables de cette réussite. Nous avons également l'illustration de partenariats constructifs autour du développement économique et durable. Nous pensons à la rénovation du parc, mais aussi plus largement à la structure PIVERT autour de la chimie verte. La Région et l'État ont été ici des acteurs déterminants pour mener à bien ces projets que l'on peut qualifier d'exemplaires !

LES ENJEUX

- **Participer à la lutte contre le changement climatique.**
- **Accompagner des entreprises innovantes dans leur développement.**
- **Renforcer l'image innovante de notre économie locale.**

AGRICULTURE ET CHIMIE VERTE : UN PARTENARIAT

Notre agglomération est attachée à la soixantaine d'exploitations agricoles de son territoire. C'est une des raisons de son engagement contre le projet de Plan de Prévention des Risques Inondation, puisque limiter fortement les constructions dans la vallée conduit à déplacer les habitations et les entreprises sur le plateau agricole. Cela irait à l'encontre de notre objectif de limiter la consommation de terres agricoles, comme cela est inscrit dans le PLUi. **Si l'ARC continue à avoir des besoins fonciers, la démarche s'oriente vers des échanges plutôt que des achats de terres**, préservant ainsi l'activité comme cela a été demandé par les professionnels.

Défendre l'activité agricole, c'est préserver des emplois, d'autant que les professionnels estiment qu'un actif agricole permet 7 emplois indirects. Localement, on peut penser à la coopérative agricole Agora. Basée à Clairoix, elle regroupe plus de 130 salariés autour des productions locales de blé, colza, maïs ou orge... Agora met en place des pratiques agro-économiques innovantes pour une gestion durable. Ainsi, des techniques modernes permettent d'ajuster les besoins en apports d'engrais, pour une gestion plus écologique et économique. D'autres productions trouvent également des débouchés dans la région avec, par exemple, les pommes de terre chez Vico à Vic-sur-Aisne, les betteraves à la sucrerie de Chevrières ou les légumes dans l'usine Bonduelle d'Estrées-Mons (Somme).

Notre région est à la pointe de la chimie verte avec plus de 200 adhérents au pôle Industries et Agro-Ressources. On y développe l'innovation industrielle à travers des projets regroupant les industriels, la recherche publique (à l'UTC et l'ESCOM par exemple), la formation et le monde agricole.
Le Compiégnois est un territoire incontournable en la matière, avec le BIOGIS Center (une halle technologique en matière de chimie verte). L'innovation se retrouve aussi dans des PME avec ETIA (spécialiste des procédés innovants dans les domaines de l'agro-industrie et de la valorisation énergétique) ou comme chez Olygose (spécialisée dans la valorisation des oligosaccharides). Des industries se distinguent avec les sociétés Oléon (activités de transformations végétales), partenaire du projet BioTfuel du groupe Total (biocarburant de seconde génération). Cette dynamique constitue une bonne nouvelle pour les

▲ **BIOTFUEL** développe le carburant de seconde génération

DURABLE

AGRICULTURE, l'ARC a été partenaire d'une démonstration de traitement écologique pour les professionnels avec un matériel spécifique

60
EXPLOITANTS AGRICOLES SUR L'ARC

7
EMPLOIS INDIRECTS POUR UN EMPLOI AGRICOLE

99
AGRICULTEURS ONT SIGNÉ LE CONTRAT AZOTE SUR NOTRE BASSIN D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

1/2
DE LA SURFACE AGRICOLE DU BASSIN D'ALIMENTATION DE CAPTAGE LIÉE À UNE CONVENTION POUR LA RÉDUCTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

débouchés agricoles.
Des Mesures Agro- Environnementales (MAE) sont engagées depuis 2009 avec les agriculteurs et déjà 50 % de la superficie totale des surfaces agricoles concernées font l'objet d'un conventionnement pour la réduction des produits phytosanitaires (des subventions sont versées en contrepartie de pertes potentielles de rendement).
99 agriculteurs ont également signé le contrat "Azote", un accompagnement technique sur trois ans pour limiter l'utilisation d'azote fertilisant et ajuster les doses en fonction des prélèvements effectués dans le sol en entrée et sortie d'hiver. Cette action permet d'avoir une connaissance des pratiques agricoles en termes de fertilisation azotée.

L'ESCOM est un acteur de la chimie verte

LES ENJEUX

- **Limiter la consommation de terres agricoles.**
- **Accompagner les professionnels dans des démarches qui préservent notre environnement et notre eau potable.**
- **Développer de nouveaux débouchés agricoles en favorisant l'essor de la chimie du végétal.**

Bernard
HELLAL
Maire de Margny-lès-Compiègne,
1er vice-président de l'ARC,
président de la commission équipement

→ S'assurer d'un développement économique et démographique cohérent et équilibré sur notre territoire.

→ Investir pour l'équipement des communes à travers des participations et les fonds de concours.

→ Continuer de s'engager dans de grands projets porteurs, comme Picardie-Roissy ou le Canal Seine-Nord Europe.

Michel
FOUBERT
1er adjoint au Maire de Compiègne,
vice-président de l'ARC, président de la commission aménagement, urbanisme et grandes infrastructures, conseiller régional

→ Replacer chaque projet d'urbanisme dans une vision globale où prédominent les préoccupations concernant l'humain, la qualité de vie et le développement durable.

→ Conforter le développement économique de l'ARC grâce aux filières d'excellence et d'avenir.

→ Favoriser la concrétisation sur notre territoire de grands projets aux portées internationales.

aménage

Béatrice
MARTIN

Maire de Vieux-Moulin,
déléguée de l'ARC au patrimoine, aux paysages et aux relations avec l'ONF

→ Soutenir la restauration du Berceau de l'Impératrice, un atout touristique majeur.

→ Aménager un théâtre de verdure dans les ruines de l'abbaye Saint-Pierre-en-Chastres de Vieux-Moulin.

→ Poursuivre le travail de collaboration avec l'ONF pour embellir et protéger la forêt domaniale, le 3ème massif forestier de France.

Claude
PICART

Maire de Néry,
vice-président de l'ARC, délégué des aides à la pierre et du Plan Local de l'Habitat

→ Améliorer l'offre d'habitat afin qu'elle prenne en compte tous les parcours de vie : du jeune étudiant célibataire, à la famille, à la personne âgée.

→ Équilibrer l'offre d'habitat dans tout le territoire de l'ARC en respect avec les besoins des communes.

→ Lutter contre l'habitat indigne et favoriser la réhabilitation thermique en accompagnant les propriétaires.

ment

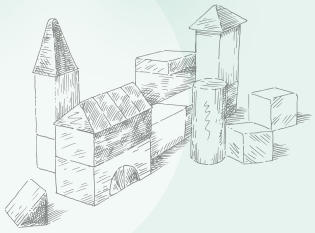

L'ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR ACCUEILLE SES PREMIERS

L'aménagement du cœur d'agglomération et plus particulièrement de l'École d'état-major se poursuit. Les voiries et réseaux sont désormais achevés ainsi que les fouilles archéologiques.
Les premiers patients des professionnels de santé qui se sont installés en fin d'année (kinésithérapeute, podologue, infirmières), ont pu apprécier **l'excellence des aménagements des espaces publics** notamment Place de Choiseul et sur la cour d'honneur entièrement réhabilitée. **Avec ses zones pavées et ses lampadaires de style,** ce nouveau quartier de centre-ville attire déjà les futurs habitants via les premières commercialisations du nouveau programme immobilier de 135 logements de la cour d'Eylau (vers la Porte Chapelle).

Les perspectives sont donc au beau fixe avec le développement du tertiaire qui se confirme, brasserie et activités commerciales viendront occuper les 5 000 m² de surface et **l'installation du siège de la Société de projet du Canal Seine-Nord** marque l'orientation écologique des échanges fluviaux pour le nord de l'Europe.

Dans la cour d'Orléans, derrière le Théâtre impérial, l'aile est hébergera une résidence seniors de standing de 92 logements tandis que l'aile ouest et l'ancien Mess des officiers accueilleront 80 logements, le musée de la Figurine ainsi que quelques commerces. C'est un quartier équilibré qui est donc développé par l'ARC au même titre que ce qui a pu être fait ces dernières années sur La Croix Saint Ouen, Saint-Sauveur ou Choisy-au-Bac.

Concernant le gymnase, la construction de la salle de boxe, située sous le préau, sera achevée au début du premier trimestre 2019.

La mise à sens unique de la rue Othenin est à l'étude pour permettre la création d'un trottoir le long du site

2 + 1

2 GYMNASES + 1 SALLE DE BOXE

92

LOGEMENTS POUR LES SENIORS

213

APPARTEMENTS DE TOUTES TAILLES, DES ACTIVITÉS MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES ET DES BUREAUX

AMÉNAGEMENT,
Le mobilier urbain est installé

PROFESSIONNELS

L'ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR pendant les travaux de terrassement

LES ENJEUX

- **Ne jamais limiter nos ambitions pour que notre territoire reste le plus attractif à proximité de Paris.**
- **Réhabiliter ce nouveau quartier de centre-ville dans une vision pérenne de développement du cœur d'agglomération.**
- **Respecter la mémoire des lieux et préserver la grande qualité architecturale de l'ensemble.**

ACTIVITÉS TERTIAIRES ici le nouveau laboratoire d'analyses

tout en créant des places de parking publiques le long de cette voie. Ces travaux d'aménagement et de mise en sens unique seraient réalisés en lien avec les travaux sur les bâtiments de la Cour d'Orléans. En effet, les façades de l'ensemble immobilier seront reprises au fur et à mesure des livraisons des projets.

2 ZAC DU MAUBON : LES PREMIÈRES CONSTRUCTI

Le nouveau quartier du Maubon à Choisy-au-Bac est entré dans sa phase opérationnelle avec le démarrage des travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers) par l'ARC et du programme de l'OPAC de l'Oise au printemps 2017. Celui-ci comporte **30 logements locatifs, 23 appartements et 7 maisons individuelles**, en cours de construction.

Il s'agit d'une première étape dans la réalisation de cet ambitieux projet. Situé à proximité de la forêt de Laigue avec vue sur le mont Ganelon, celui-ci comprendra de l'habitat diversifié avec au total **200 logements (maisons et petits collectifs), des équipements publics de plein air et des aménagements paysagers**.

Un programme mixte sera proposé, avec du locatif et de l'accession à la propriété, adapté à plusieurs niveaux de revenus. L'objectif est d'attirer de nouvelles familles sur la commune pour maintenir le nombre de classes et le dynamisme de la commune. La livraison des différents programmes s'échelonnera jusqu'en 2024.
Un projet soutenu par l'ARC qui, au total, consacrera environ 10 millions d'euros (foncier, études, travaux de voiries et réseaux). En matière de déplacement, la majorité des voies sera en zone de rencontre limitée à 20 km/h, pour favoriser la circulation de tous les usagers. Des aménagements sont également prévus pour déplacer, à quelques encablures, les terrains de football.

La bonne accessibilité et la situation privilégiée du site constituent un fort potentiel et des atouts pour l'aménagement d'un programme d'habitat et d'équipements sportifs et de loisirs de qualité. La ZAC du Maubon est l'un des derniers sites urbanisables de la commune, son aménagement représente un enjeu majeur pour Choisy-au-Bac et l'ARC.

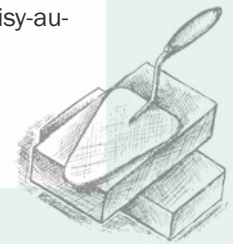

ONS SORTENT DE TERRE

◂ **LE MAUBON,** les premiers logements en cours d'achèvement

20 HA

DE SUPERFICIE

200

LOGEMENTS DIVERSIFIÉS SERONT CONSTRUITS SUR LA ZAC DU MAUBON

10 MILLIONS D'€

DE TRAVAUX SERONT INVESTIS À TERME PAR L'ARC POUR L'AMÉNAGEMENT DE CE QUARTIER

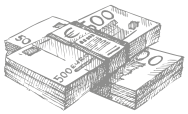

LES ENJEUX

- **Accueillir un habitat diversifié dans le secteur nord de l'agglomération.**
- **Répondre, en termes de développement durable, aux besoins de rééquilibrage urbain de la commune de Choisy-au-Bac.**
- **Disposer d'équipements sportifs adaptés avec un terrain de foot synthétique, le 2ème de l'ARC.**

2 LE CAMP DES SABLONS À COMPIÈGNE, UN

Ce nouveau quartier de Compiègne, qui à terme accueillera environ 500 logements, des commerces de proximité, des activités tertiaires, des établissements scolaires et médico-éducatifs, a entrepris sa mutation.

Les travaux ont démarré en septembre 2017 par la **création de l'avenue de la Faisanderie**, nouvelle voie traversante entrecoupée de trois ronds-points qui dessinent les principaux axes de ce futur quartier de Compiègne situé dans **un environnement exceptionnel entre ville et forêt**. Ont également été aménagées la future rue du Colonel Beltrame, en prolongement de l'avenue de Verdun et une partie de l'allée des Nymphes. La route forestière du Moulin et l'avenue de Marigny ont pour leur part été requalifiées. **Un enrobé phonique a été mis en place sur l'avenue de la Faisanderie, entre l'allée des Nymphes et la route forestière du Moulin, afin d'atténuer les nuisances pour les riverains**.

Travaux de voiries, de signalisation, d'assainissement, de réseaux, d'éclairage public ont ainsi été réalisés pour un montant de 1 764 481,20 € HT.
L'ouverture de l'avenue de la Faisanderie a permis de démarrer, début 2018, la réhabilitation de l'avenue du 25e RGA sous une forme plus durable et sécuritaire notamment liée à la vocation scolaire de ce secteur, **avec la création d'une piste cyclable, de quais pour les bus scolaires et urbains, de larges trottoirs pour les piétons...**

▲ La réhabilitation de l'avenue du 25ème RGA

DE L'ORDRE DE

500

LOGEMENTS SERONT CONSTRUITS À TERME DANS CE NOUVEAU QUARTIER DE COMPIÈGNE

970 M

DE VOIES NOUVELLES ET 360 MÈTRES DE VOIES RÉHABILITÉES EN 2017

3

GIRATOIRES CRÉÉS

NOUVEAU QUARTIER ENTRE VILLE ET FORÊT

LE NOUVEAU QUARTIER DES SABLONS,
création des nouvelles avenues

▼ **LE LYCÉE JEAN-PAUL II,**
l'entrée du nouvel établissement

UN QUARTIER EN ADÉQUATION AVEC L'ENVIRONNEMENT

Ce nouveau quartier sera conçu de façon durable avec la création d'un réseau viaire hiérarchisé, lisible et efficace.

La gestion des eaux de pluie s'appuiera sur des techniques dites "naturelles" afin d'obtenir le zéro rejet. La stratégie adoptée sur l'ensemble du site est d'infiltrer toutes les eaux pluviales dans le sol, soit par infiltration directe, soit via des bassins d'infiltration créés sur site.

Les eaux de pluie des surfaces de parking et de circulation seront récoltées dans des noues équipées de tranchées drainantes avant d'être rejetées dans des bassins d'infiltration.

La reconversion de cet ancien site militaire est aussi un bon moyen de limiter la consommation de terres agricoles.

LES ENJEUX

- **Préserver les espaces naturels, en visant la compacité des bâtiments et en réalisant une coulée verte.**
- **Réinstaurer une logique paysagère liée à la forêt et à l'unité géographique du site.**
- **Rendre ce secteur plus accessible aux habitants, par l'amélioration des flux, tous modes de déplacements confondus.**

Nicolas

LEDAY

Adjoint au Maire de Compiègne,
vice-président de l'ARC, président de la commission transports et mobilité

→ Étendre, aux 6 communes de l'ex-CCBA, l'offre de transports intercommunaux gratuits et le dispositif de transport à la demande Allo-TIC.

→ Permettre à tous les élèves de l'ARC et de l'ex-CCBA de se rendre gratuitement dans leurs établissements scolaires.

→ Favoriser des transports plus écologiques : voies cyclables, installation d'une dizaine de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Évelyne

LE CHAPELLIER

Maire de Le Meux, déléguée de l'ARC au Plan Climat-Énergie Territorial

→ Rénover thermiquement la pépinière d'entreprises du parc technologique grâce à des matériaux biosourcés et du bois local.

→ S'engager à poursuivre nos efforts de diminution de gaz à effets de serre grâce au Contrat d'Objectifs Troisième Révolution Industrielle (COTRI).

→ Diminuer les consommations énergétiques pour plus de 1 000 points lumineux de l'éclairage public sur l'ensemble des communes de l'ARC en remplaçant les lanternes consommatrices d'énergie par des lanternes LED basse consommation.

actions

Jean-Noël
GUESNIER

Maire de Choisy-au-Bac,
vice-président de l'ARC, président de la commission environnement et risques majeurs

→ Soutenir le développement d'énergies renouvelables.

→ Maintenir une vigilance particulière sur le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) en cours de révision par l'État. Ce PPRI fait l'objet de mesures draconiennes et exagérées de l'État.

→ Sécuriser nos réseaux d'approvisionnement en mettant en place 4 vannes de sectorisation dans le cadre du Schéma Départemental d'Adduction d'Eau Potable.

Éric
BERTRAND

Maire d'Armancourt,
vice-président de l'ARC,
délégué à la gestion unique de l'eau

→ Poursuivre le programme Contrat azote avec les agriculteurs pour éviter l'entraînement des nitrates vers la nappe phréatique.

→ Favoriser l'approvisionnement des cantines scolaires par des produits issus de l'agriculture bio locale.

→ Inciter les restaurants des entreprises à se lancer également dans le bio, soutenir l'économie locale agricole et contribuer à la réduction du bilan carbone.

3 ÉTENDRE TOUJOURS ET ENCORE L'OFFRE DE

UNE LIGNE EXPRESS COMPIÈGNE-VERBERIE

Dans le cadre de la fusion de l'ARC et de la CCBA, **une ligne express, ouverte depuis le 19 juin 2017 entre Compiègne et Verberie**, permet d'accéder rapidement et gratuitement à plusieurs pôles d'activités de l'agglomération. Elle dessert ainsi l'UTC, les zones d'activités et entreprises de Mercières, le Parc tertiaire et scientifique, le centre et les zones d'activités de La Croix Saint Ouen et de Verberie.

Par ailleurs, **la ligne 4 des TIC a bénéficié d'un service supplémentaire pour desservir le Bois de Plaisance**. Des efforts ont également été réalisés en ce qui concerne les horaires pour améliorer les correspondances avec les trains en gare de Compiègne.

DES TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS

Comme pour les autres communes de l'ARC, les élèves de l'ex-CCBA bénéficient désormais de transports gratuits. Même s'ils continuent à être transportés par la Région, **l'ARC prend dorénavant à sa charge les frais d'inscription aux transports scolaires : 50 euros par collégien et 80 euros par lycéen**.

DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL FACILITÉS

Deux itinéraires cyclables ont été créés pour faciliter les déplacements domicile-travail : en direction de Mercières et du Parc tertiaire et scientifique depuis la voie verte le long de l'Oise, et vers le Bois de Plaisance depuis le Pont-Neuf. L'aménagement de la voie verte en rive droite de l'Oise, entre Jaux et Armancourt, a par ailleurs été terminé.

Un service de conseil en mobilité est proposé gratuitement aux employeurs du territoire par l'ARC, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise. Il permet d'accompagner les sociétés qui souhaitent mettre en place leur plan de mobilité et promouvoir les solutions alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail. Des stands d'information ont été organisés à cet effet chez Webhelp, Continental, Matra Electronics... et une réunion interentreprises a réuni les établissements de Mercières et du Parc tertiaire et scientifique.

ALLOTIC POUR TOUT LE TERRITOIRE

Le service de transport à la demande AlloTIC a été étendu aux six communes de l'ex-CCBA : Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saintines, Saint Vaast de Longmont et Verberie. Jusqu'au 8 juin 2018, la ligne 20 permettait de circuler entre ces différentes communes et offrait des possibilités de poursuivre son trajet dans l'agglomération en prenant la ligne "ARC express" depuis Verberie ou la ligne 13 depuis Saint-Sauveur. Depuis le 9 juin, la ligne 20 a fusionné avec la ligne 13 et permet des trajets directs entre les communes de l'ex-CCBA et Compiègne.

TRANSPORTS COLLECTIFS

BUS GRATUITS DE L'ARC, les bus desservent les zones d'activités

5 000 000

DE VOYAGEURS ESTIMÉS EN 2017 SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'ARC

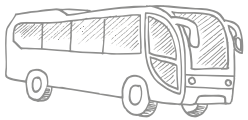

1 800

ÉLÈVES TRANSPORTÉS PAR LES TIC CHAQUE JOUR, AUXQUELS S'AJOUTENT 615 ÉLÈVES DE L'EX-CCBA ET DE LACHELLE POUR LESQUELS LES FRAIS DE DÉPLACEMENT SONT DÉSORMAIS PRIS EN CHARGE PAR L'ARC

15

ITINÉRAIRES CYCLABLES SUR L'AGGLOMÉRATION POUR UN TOTAL DE 130 KM

PISTES CYCLABLES, un réseau de 130 km

VÉHICULES ÉLECTRIQUES, installation de bornes avec l'aide du département

ALLOTIC, un service pour les petites communes

LES ENJEUX

- **Permettre aux nouvelles communes de l'ARC de bénéficier d'une offre de transports toujours plus durable.**
- **Renforcer le réseau de pistes cyclables, notamment dans une optique utilitaire.**
- **Favoriser tous les déplacements écologiques, en particulier avec la liaison Picardie-Roissy.**

UNE GESTION VERTE DE NOS ESPACES

Au cœur de sa politique environnementale, l'ARC favorise le développement de méthodes alternatives aux traitements chimiques. Dans ce cadre, l'intercommunalité continue de déployer des dispositifs auprès de différents acteurs.

Les collectivités sont parties prenantes dans la gestion des espaces publics. L'entretien des zones d'activités de l'ARC est délégué à des sociétés privées qui doivent adopter des méthodes écologiques. Les communes ont toutes signé la charte "zéro-phyto". Leurs services espaces verts se sont donc adaptés à de nouvelles méthodes, avec parfois l'aide de cabinets spécialisés pour intégrer les pratiques alternatives. On parle ainsi de "gestion différenciée" avec des espaces favorables à la biodiversité.
Cette évolution conduit à retrouver dans nos villes et villages davantage de plantes parfois jugées disgracieuses, des herbes hautes, des mousses ou des "mauvaises herbes". En contrepartie, nous ne sommes plus exposés à des produits chimiques qui peuvent être sources de cancers, de troubles de la reproduction ou de dégénérescences neurologiques. L'ARC va mettre en place dans les semaines à venir une campagne de communication pour expliquer aux habitants les intérêts de ces nouvelles pratiques. Cette sensibilisation incitera à porter un autre regard sur la gestion des espaces verts.
Les particuliers vont être soumis à leur tour à l'interdiction de produits phytosanitaires dès le 1er janvier 2019. L'ARC s'est engagée dans un accompagnement depuis plusieurs années avec des formations gratuites au jardinage écologique. Pour toucher plus largement les habitants, des articles et des documents spécifiques vont être mis en place.

PAILLAGE, une méthode pour éviter la pousse des mauvaises herbes

22

COMMUNES SUR 22 ONT SIGNÉ LA CHARTE ZÉRO PHYTO

99

AGRICULTEURS ONT SIGNÉ LE "CONTRAT AZOTE"

98

PANNEAUX DE SENSIBILISATION POSÉS DANS L'ARC

ZÉRO PHYTO, recensement de l'ensemble des espaces verts compiégnois

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS, les "tondeuses" de l'ARC ont repris du service

Les agriculteurs sont accompagnés depuis bientôt dix ans dans ces démarches écologiques. L'objectif est de limiter l'utilisation de produits qui s'infiltrent dans les sols et terminent au final dans les nappes phréatiques où est puisée une partie de notre eau potable. La superficie totale des surfaces agricoles concernées fait l'objet d'un conventionnement pour la réduction des produits phytosanitaires. Notons aussi l'événement "Bio en Hauts-de-France", organisé dans la coopérative Agora de Clairoix et dans les champs alentours. Il s'agissait d'une démonstration de matériel de désherbage mécanique (herse étrille, houe rotative et bineuse). La trentaine d'agriculteurs a pu apprécier l'efficacité de ces outils qui peut remplacer, au moins partiellement, l'utilisation de produits phytosanitaires. L'ARC était partenaire de cette opération qui va dans le sens de ces mesures agro-environnementales.

ZÉRO PHYTO, diagnostic sur les terrains de sport

UN PARTERRE VÉGÉTALISÉ plus sain

LES ENJEUX

- **Proposer des espaces plus sains pour les habitants.**
- **Protéger l'eau potable puisée dans les nappes phréatiques.**
- **Répondre aux obligations réglementaires.**

3 GESTION DES DÉCHETS : SENSIBILISER ET

"HAUTS-DE-FRANCE PROPRES, ENSEMBLE NETTOYONS NOTRE RÉGION !"

La Commission Développement Durable et Risques Majeurs a proposé aux communes de l'ARC de participer à l'opération "Hauts-de-France propres, ensemble nettoyons notre région !" initiée par la Région Hauts-de-France, la Fédération régionale des Chasseurs et l'Association régionale de Pêche. Huit communes de l'ARC ont souhaité s'associer à cette action.

Cette opération exceptionnelle de nettoyage de la nature a mobilisé près de 300 habitants le 19 mars dernier, pour ramasser et trier un maximum de déchets qui polluent la nature, à la campagne (champs, rivières, routes) ou en agglomération. **292 kg d'emballages recyclables et 1 117 kg d'ordures ménagères ont été ramassés**.

UN SPECTACLE POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le cadre de la semaine Européenne de Réduction des Déchets, l'ARC a souhaité sensibiliser les scolaires en mettant en place une animation ludique et pédagogique sous forme de spectacle participatif pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Trois collèges de l'agglomération, André Malraux, Gaëtan Denain et Claude Debussy, ont assisté et participé au spectacle "Le Chapiteau Vert" créé par l'association Tous pour l'Art, l'Art pour Tous.

Après le spectacle, les acteurs ont profité de la pause déjeuner à la cantine pour réaliser un clip sur les attitudes des élèves au réfectoire et leur transmettre des conseils simples. Très réceptifs, les 472 collégiens sont devenus acteurs d'un clip transmis, via Internet, aux établissements scolaires pour ainsi continuer à relayer les bons gestes auprès de l'ensemble des élèves.

LE COLLÈGE DE MARGNY LABELLISÉ "ÉCO-COLLÈGE"

De plus en plus d'établissements scolaires font le choix d'intégrer le développement durable dans leur projet pédagogique et agissent pour réduire leur empreinte écologique, c'est le cas du Collège Claude Debussy à Margny-lès-Compiègne qui a reçu la certification "éco-collège".

Les Messagères du tri de l'ARC l'ont accompagné dans la mise en place du tri au sein du réfectoire avec l'installation d'une "table de tri" financée par le Conseil départemental de l'Oise. Elle est utilisée pour le tri des emballages et du pain. L'autre volet de cette action est l'engagement de familles volontaires pour peser leurs déchets alimentaires et comparer les résultats avant et après formation aux bons gestes de tri.

Le collège a obtenu la certification "éco-collège" à la fin de l'année scolaire 2016-2017 et des éco-délégués ont été élus dès le début de l'année scolaire 2017-2018.

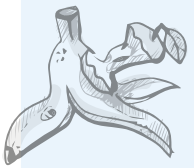

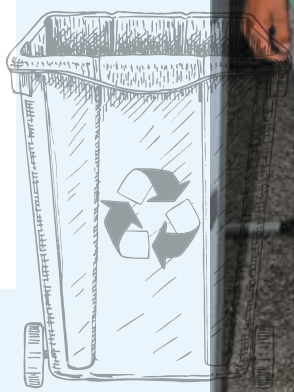

AGIR !

◂ **JARDINAGE ÉCOLOGIQUE,** l'Agglomération et le CPIE organisent des formations pour apprendre à jardiner sans produit toxique

270
CONTENEURS À VERRE SUR LE TERRITOIRE DE L'ARC POUR 2 293 TONNES D'EMBALLAGES EN VERRE COLLECTÉES SOIT 27 KG/AN/HABITANT

6,75 %
TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) EN 2017

217
COMPOSTEURS VENDUS EN 2017 À PRIX RÉDUIT

1 513
ENFANTS ONT ÉTÉ FORMÉS PAR LES MESSAGÈRES DU TRI DANS 71 CLASSES

UN JARDIN POTAGER AU COLLÈGE ANDRÉ MALRAUX

Depuis septembre 2017, une vingtaine d'élèves d'une classe de 5ème du collège André Malraux se mobilise 2 heures par semaine pour la création d'un jardin dans l'enceinte de l'établissement. Au programme des séances de jardinage : carrés potagers et plantations d'arbustes dans les plates-bandes. Ce projet de jardin a également permis de mettre en place le compostage. Le compost ainsi produit servira à enrichir la terre.

L'ARC encourage toutes les initiatives qui sensibilisent les plus jeunes aux questions environnementales. Les potagers et les jardins pédagogiques permettent une appropriation de la nature et participent au maintien et au développement de la biodiversité en réintroduisant en milieu urbain des lieux de nature et en favorisant la prise de conscience écologique.

COMPOSTAGE ET TRI DANS LES CIMETIÈRES

Après le succès remporté à Saint-Sauveur, le service de gestion des déchets a proposé aux autres communes de l'ARC de les doter de composteurs, de bacs de tri et d'affiches. Une formation a été organisée pour les élus référents et agents communaux qui devront s'occuper du compostage et du tri dans les cimetières.

Au total **12 communes ont répondu à ce projet**, **4 élus référents et 33 agents communaux ont suivi la formation sur le compostage** en partenariat avec le SMDO.

LES ENJEUX

- **Diminuer le gaspillage alimentaire.**
- **Favoriser l'éco-consommation.**
- **Inciter toujours plus aux gestes du tri.**

3 UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION À

Créée en 1986 pour 5 000 équivalents habitants, **la station d'épuration de Choisy-au-Bac est en totale rénovation et pourra bientôt traiter 6 400 équivalents habitants**, prenant donc en compte l'augmentation à venir de la population de Choisy mais également l'extension du traitement à la commune voisine du Plessis-Brion. Le renouvellement de cet équipement était devenu indispensable à la commune et une priorité pour l'ARC. Choisy-au-Bac est en plein essor et développe de nouveaux quartiers d'habitations dont les eaux usées devront être traitées.
Cette nouvelle station est installée sur la rive gauche de l'Aisne, le terrain étant protégé contre les crues. Cet emplacement permet de préserver l'ouvrage en cas d'inondations et de permettre sa remise en service rapide après la décrue. Enfin, cette nouvelle implantation s'éloigne de la zone humide préservant ainsi au maximum l'environnement.
Le site de l'ancienne station d'épuration sera réhabilité en un bassin d'orages d'une capacité de 900 m³, afin d'éviter la mise en charge du réseau et les débordements chez les habitants lors d'épisodes orageux.

Montant des travaux :
3,3 millions d'€ HT
Financement :
- → 40 % de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- → subventions ARC,
- → participation financière de la commune du Plessis-Brion via le paiement du traitement de ses eaux usées.

Concernant l'eau potable, la stratégie de l'agglomération se décompose en trois actions : contrôler, maîtriser, engager.
L'année 2017 a été marquée par le lancement des travaux issus du Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP) qui consistent à :
- → Renforcer la production du captage

10
STATIONS D'ÉPURATION

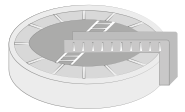

133 950
ÉQUILAVALENTS HABITANTS

3,6 MILLIONS DE M³
D'EAU PRODUITE EN 2017 SUR LES CAPTAGES DE BAUGY ET DE L'HOSPICE

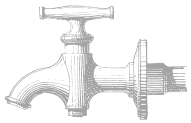

CHOISY-AU-BAC

◂ **STEP,** la nouvelle STEP de Choisy-au-Bac sera mise en service à la fin de l'année 2018

de l'Hospice, afin de limiter les prélèvements sur le captage de Baugy et ainsi protéger la nappe de l'Aronde en cas de sécheresse.

→ Créer une station de reprise et un réservoir sur le secteur des Hospices.

→ Sectoriser la distribution d'eau.

Ce programme sécurise la production et la distribution de l'eau potable dans nos communes. Ces travaux ont commencé en 2017 avec la pose des vannes de sectorisation qui permettront de délimiter les zones desservies par les captages de l'Hospice et celles desservies par les captages de Baugy. Aujourd'hui, selon les heures de la journée, des secteurs de la ville de Compiègne sont alimentés par l'un ou l'autre captage. À l'avenir, chaque habitation ne sera alimentée que par un seul des deux captages. L'objectif est de connaître en tout point du réseau l'origine de l'eau distribuée.

Les plus gros chantiers débuteront en 2018 avec notamment la construction d'un réservoir d'eau potable à proximité des captages de l'Hospice. Par la suite, des maillages entre les communes permettront de les alimenter en cas de panne.

Le coût de l'ensemble des travaux du schéma directeur s'élève à 7 millions d'euros.

Notre stratégie est claire et efficace pour **servir aux habitants de notre territoire une eau potable de qualité, durable**.

LES ENJEUX

- **Traiter l'ensemble des eaux usées par des stations d'épuration et régler la question de la lagune de Lachelle.**
- **Faire que les rejets dans le milieu naturel soient exempts de toute pollution possible.**
- **Poursuivre la sensibilisation des habitants pour éviter les substances qui bloquent les stations d'épuration.**

TOUS MOBILISÉS POUR UN PLAN ANTI-INOND

Le PPRI actuel, en vigueur depuis 1996, nous a parfaitement protégés des inondations. Protection renforcée par la réalisation, par l'ARC, d'équipements majeurs visant à éviter les débordements des cours d'eau, tout en nous permettant de construire de manière intelligente le long des rivières.

Cependant, un projet de nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation a été élaboré par les services de l'État pour les rivières de l'Oise et de l'Aisne. De nombreuses zones situées sur le territoire de l'agglomération sont fortement impactées par ce nouveau dispositif. Il y aura des conséquences dramatiques sur les autorisations d'occupation des sols, donc sur le patrimoine des particuliers, le développement de notre territoire, l'installation d'entreprises et, a fortiori, sur l'emploi. **Nous devions réagir pour éviter que demain ces nouvelles règles nous soient imposées et menacent l'emploi et la valeur de nos biens**. C'est pourquoi les élus et les habitants de l'ARC et de la Communauté de Communes des Deux Vallées ont organisé une manifestation contre ce nouveau projet de PPRI, le samedi 30 septembre 2017, sur le viaduc de Choisy-au-Bac. La mobilisation des habitants et des élus avait pour objectif d'obtenir de vrais assouplissements du PPRI en préparation. **Nos arguments ont été entendus et le Préfet de l'Oise** a adressé un courrier au président de l'ARC "dans un souci d'apaisement et de dialogue". Il a demandé au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) d'évaluer le travail réalisé par les services locaux de l'État.

Pour en savoir plus, consultez le projet de PPRI :
www.agglo-compiegne.fr

L'Agglomération de la Région de Compiègne met à votre disposition une carte interactive vous permettant d'évaluer l'impact du nouveau projet de PPRI sur votre logement si celui-ci devenait effectif :
http://geo.agglo-compiegne.fr/carte-projet-nouveau-ppri

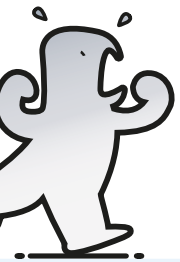

ATION RAISONNABLE

MANIFESTATION DU 30 SEPTEMBRE 2017, élus, chefs d'entreprises, agriculteurs et habitants se sont retrouvés sur la rocade nord-est pour dire NON au nouveau projet de PPRI

2 800 HA
EN ZONE INONDABLE DANS LE PROJET DE PPRI, SOIT 4X+ QUE SOUS L'ANCIEN PPRI

2 251
ENTREPRISES SERAIENT IMPACTÉES POUR 14 750 EMPLOIS

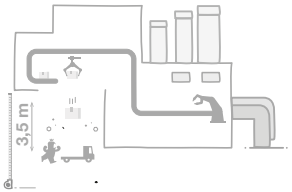

9 750
LOGEMENTS SOIT 21 600 HABITANTS TOUCHÉS AVEC LE PROJET DE PPRI (± 1 HABITANT/4)

60 CM À 1 M DE HAUT
ESTIMÉS EN PLUS DES CRUES EXCEPTIONNELLES DE 1993 ET 1996 PAR LE PROJET DE PPRI

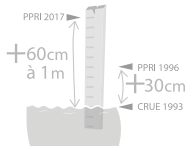

BASSIN DES MUIDS,
▲ l'ARC a aménagé ce bassin de rétention des eaux pour protéger les entreprises et les habitations

LES ENJEUX

- **Prendre en compte les aménagements anti-inondations déjà réalisés et à venir et le type de crues lentes des rivières de l'Oise et de l'Aisne.**
- **Être en phase avec les systèmes d'alerte en place et les plans communaux de sauvegarde.**
- **Permettre des aménagements raisonnables qui tiennent compte des risques réels d'inondation.**

Laurent
PORTEBOIS

Maire de Clairoix,
vice-président de l'ARC,
président de la commission finances

→ Maintenir l'effort de désendettement engagé par la collectivité depuis quelques années pour reconstituer des marges de manœuvre (3,7 M d'€ de désendettement en 2017).

→ Stabiliser la fiscalité afin de ne pas alourdir la charge des familles et des entreprises.

→ Maîtriser les dépenses de fonctionnement par la poursuite des efforts de gestion et par le recours aux investissements générateurs d'économies de fonctionnement.

→ Maintenir le développement du territoire grâce à un bon niveau d'investissement.

Éric
DE VALROGER

Maire-adjoint de Compiègne,
vice-président de l'ARC, président de
la commission information et communication,
vice-président du Conseil départemental

→ Faire évoluer nos supports de communication écrits pour mieux répondre aux attentes des Compiégnois.

→ Réaliser le nouveau site internet pour Compiègne et son agglomération, pour faciliter l'accès à l'information et aux services en ligne et mettre en valeur l'attractivité du territoire.

→ Valoriser les réalisations et aménagements de chaque commune, au travers d'événements : vœux, inaugurations, visites des communes, conférences, réunions de concertation, expositions...

fonctionne

Jean-Claude
GRANIER

Maire de Saint-Sauveur,
vice-président de l'ARC,
président de la commission d'appel d'offres

→ Poursuivre notre gestion rigoureuse des appels d'offres en intégrant les dimensions du développement durable.

→ En 2017, de nombreux marchés publics incluant un impact écologique ont été conclus : la rénovation thermique du Parc technologique des rives de l'Oise, des renouvellements de canalisation, l'aménagement d'une coulée verte ou encore les contrats pour les sacs de collecte de déchets.

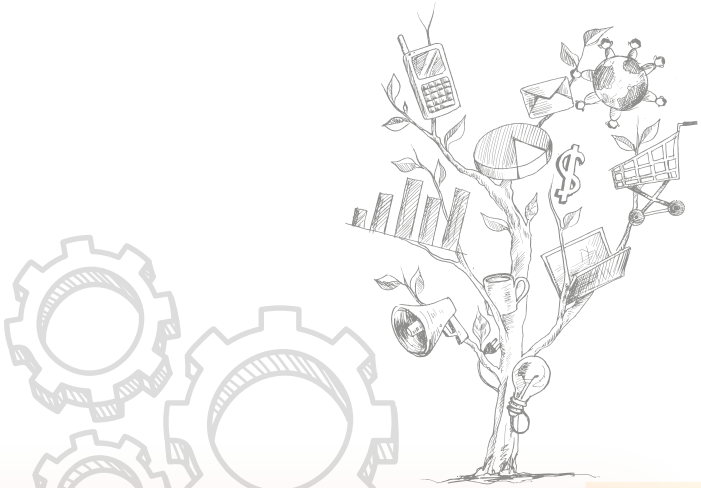

ement

4 LES ÉLUS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION :

+ 6 COMMUNES

Depuis plus d'un an maintenant, notre agglomération s'est enrichie de 6 nouvelles communes et d'un territoire riche en patrimoine et en possibilités de développement. Nous avons scellé notre mariage par plusieurs actions concrètes pour le territoire : nouvelles dessertes de bus et d'AlloTic, reprise des contrats d'eau et d'assainissement, harmonisation des services. Nous nous sommes aussi inspirés du réseau d'assistantes maternelles de l'ex-CCBA pour améliorer l'accueil des tout-petits.

Faciliter la vie des ménages est essentiel. Cela se concrétise par la mise en place de services mais aussi par la maîtrise des impôts. Cette année 2017, il n'y a pas eu de hausse de l'imposition et les taux ont été reconduits à l'identique des années précédentes, c'est-à-dire une taxe d'habitation à 9,3 %, une taxe sur le foncier non bâti à 2,52 % et une taxe sur le foncier bâti à 0 %.

Nous avons même réussi à baisser le taux de la taxe d'enlèvement des déchets ménagers de -0,25 %. Le taux de 2017 est donc fixé à 6,75 %. Rappelons simplement que la TEOM était à 9 % en 2006. Il est à noter que la redevance incitative mise en place sur le territoire de la CCBA est maintenue pendant quelques années encore.

De même pour **le prix de l'eau fixé à 40 €/m³**. Sur l'ancien périmètre de l'ARC, les communes sont soit en convention de gestion, soit l'ARC assure directement la production et la distribution d'eau. Pour les communes de l'ex-CCBA, la compétence eau sera reprise en 2019. Les tarifs restent inchangés et une harmonisation progressive sera lissée dans les années qui viennent. Du côté de l'assainissement, **la redevance est maintenue à 1,95 € HT/m³** ce qui permet à l'ARC de réhabiliter ses réseaux, de procéder au raccordement de Lachelle à la station d'épuration intercommunale ou encore de réaliser les travaux de celle de Choisy.

SAINT VAAST DE LONGMONT, maires et élus de l'ARC ont consacré 3 jours de visite aux communes de l'ex-CCBA

NOTRE PRÉSIDENT ET NOS VICE-PRÉSIDENTS

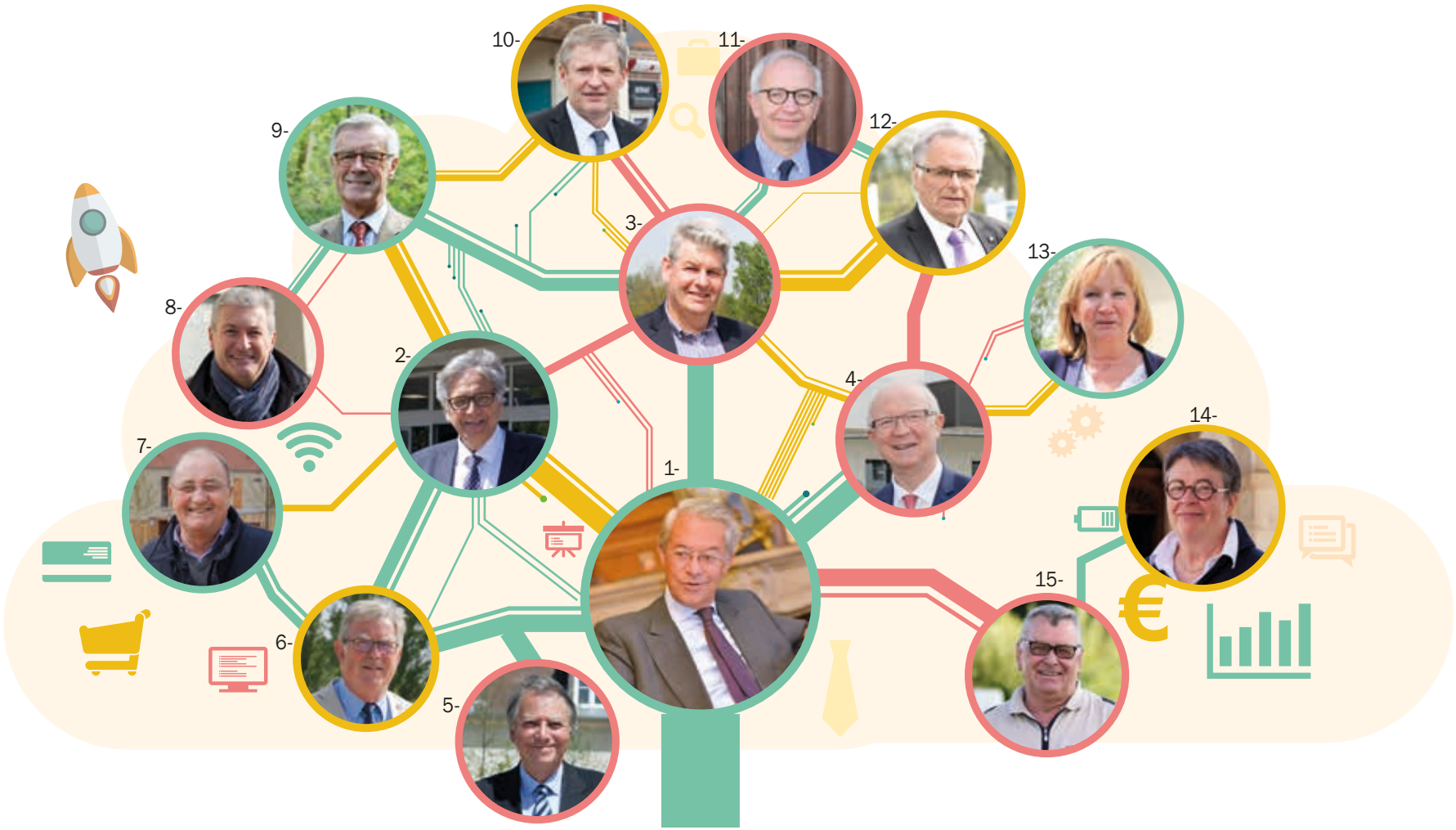

1- **PHILIPPE MARINI, Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne** - 2- **BERNARD HELLAL, 1er Vice-président de l'ARC**, Commission stratégie et synthèse, DSP - 3- **ÉRIC BERTRAND, Vice-président de l'ARC,** Délégué à la gestion de l'eau - 4- **JEAN DESESSART, Vice-président de l'ARC,** Commission économie et tourisme - 5- **MICHEL FOUBERT, Vice-président de l'ARC**, Commission aménagement équipement urbanisme et grands projets - 6- **JEAN-NOËL GUESNIER, Vice-président de l'ARC,** Commission développement durable et risques majeurs - 7- **JEAN-CLAUDE GRANIER, Vice-président de l'ARC,** Commission appel d'offres - 8- **NICOLAS LEDAY, Vice-président de l'ARC,** Commission transports et mobilité, voiries - 9- **JEAN-PIERRE LEBŒUF, Vice-président de l'ARC**, Délégué au tourisme - 10 - **LAURENT PORTEBOIS, Vice-président de l'ARC,** Commission finances, contrôle de gestion et ressources humaines - 11 - **ÉRIC DE VALROGER, Vice-président de l'ARC,** Délégué à l'information, la communication, aux relations avec les partenaires institutionnels et à l'aménagement des zones commerciales - 12 - **JEAN-PIERRE DESMOULINS, Vice-président de l'ARC,** Délégué au déploiement du très haut débit - 13 - **ÉVELYNE LE CHAPELLIER, Vice-présidente de l'ARC,** Déléguée au Plan Climat-Énergie Territorial - 14 - **BÉATRICE MARTIN, Vice-présidente de l'ARC,** Déléguée au patrimoine et aux paysages, aux relations avec l'Office National des Forêts - 15 - **CLAUDE PICART, Vice-président de l'ARC,** Délégué aux aides à la pierre et au Programme Local de l'Habitat (PHL)

LES ÉLUS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION :

COMPIÈGNE

PHILIPPE MARINI
Président de l'ARC

Michel Foubert
Vice-président de l'ARC

Éric Verrier

Joël Dupuy de Méry

Philippe Trinchez

Christian Tellier

Monia Lhadi

Arielle François

Sophie Schwarz

Marie-Pierre Degage

Dominique Renard

Évelyse Guyot

Richard Valente

Éric de Valroger
Vice-président de l'ARC

Nicolas Leday
Vice-président de l'ARC

Marc-Antoine Brekiesz

Éric Hanen

Anne Koerber

Solange Dumay

Sandrine de Figueiredo

Sylvie Oger-Dugat

Marie-Christine Legros

Françoise Trousselle

Étienne Diot

Jean-Marc Branche

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

BERNARD HELLAL
1er vice-président de l'ARC

Marc Ressons

Rachida El Amrani

Georges Diab

Xavier Gérard

LA CROIX SAINT OUEN

JEAN DESESSART
Vice-président de l'ARC

Jacqueline Ferradini

CHOISY-AU-BAC

JEAN-NOËL GUESNIER
Vice-président de l'ARC

Thérèse-Marie Lamarche

VERBERIE

MICHEL ARNOULD

Patrick Steffen

BÉTHISY-SAINT-PIERRE

JEAN-MARIE LAVOISIER

Michèle Cailleux
Suppléante

VENETTE

BERNARD DELANNOY

Sylvie Lemonnier Morel
Suppléante

JAUX

MICHEL JEANNEROT

Philippe Deblois
Suppléant

EN 2018

LE MEUX

ÉVELYNE LE CHAPELLIER
Vice-présidente de l'ARC

Florence Blanc
Suppléante

SAINT-SAUVEUR

JEAN-CLAUDE GRANIER
Vice-président de l'ARC

Yves Dambrine
Suppléant

JANVILLE

PHILIPPE BOUCHER

Corinne Carlier
Suppléante

SAINT VAAST DE LONGMONT

MICHELINE FUSÉE

Martine Olivier
Suppléante

ARMANCOURT

ÉRIC BERTRAND
Vice-président de l'ARC

Brigitte Cugnet-Wattelet
Suppléante

CLAIROIX

LAURENT PORTEBOIS
Vice-président de l'ARC

Emmanuel Guesnier
Suppléant

BÉTHISY-SAINT-MARTIN

ALAIN DRICOURT

Arnaud Perrin
Suppléant

NÉRY

CLAUDE PICART
Vice-président de l'ARC

Bernard Guillon
Suppléant

JONQUIÈRES

JEAN-CLAUDE CHIREUX

Alain Dennel
Suppléant

BIENVILLE

CLAUDE DUPRONT

Patrick Leroux
Suppléant

SAINTINES

JEAN-PIERRE DESMOULINS
Vice-président de l'ARC

Jeanine Copigny
Suppléante

VIEUX-MOULIN

BÉATRICE MARTIN
Vice-présidente de l'ARC

Erwan Baudimant
Suppléant

LACHELLE

PASCAL SERET

Xavier Louvet
Suppléant

SAINT-JEAN-AUX-BOIS

JEAN-PIERRE LEBŒUF
Vice-président de l'ARC

Philippe Luisin
Suppléant

4 UN AN DE FUSION : UN BILAN POSITIF POUR

Aussitôt voté aussitôt fait ! Depuis le 1er janvier 2017 le territoire de l'ex-CCBA et de l'ARC ont fusionné. Les équipes se sont également associées. L'ARC, désormais forte de 22 communes et de 82 000 habitants, a immédiatement fêté la fusion par une cérémonie des vœux dont les films de présentation des 6 nouvelles communes ont fait le "buzz" ! **La vidéo de présentation de Béthisy-Saint-Pierre a été vue 53 465 fois** sur nos réseaux sociaux. Beau succès également pour la petite commune de Néry désormais connue de 25 286 followers. Les communes de l'ex-CCBA ont ainsi pu profiter de la "force de frappe" de l'agglomération. Les publications sont distribuées dans toutes les boîtes aux lettres et les événements de ces communes ont naturellement rejoint les outils de communication de l'intercommunalité et leur promotion via la presse locale.

Idem pour le service des transports qui très vite a proposé un service **ARC Express entre Verberie et Compiègne**, passant par les zones d'emplois de La Croix Saint Ouen. **AlloTic**, le service de transport à la demande, a ouvert une nouvelle ligne (n°20) pour les plus petites communes. Quant aux frais d'inscription aux transports scolaires pour les élèves résidant dans les communes restant desservies par les cars de la Région, ils sont entièrement pris en charge par l'ARC.

Enfin, l'agglomération aujourd'hui affiche **un réseau de 15 pistes cyclables de 130 km,** au lieu des 100 avant la fusion, que l'ARC entretient et promeut.

Concernant l'aménagement du territoire, les communes de l'ex-CCBA bénéficient désormais du savoir-faire du service aménagement qui réalise tous les documents de planification urbaine comme l'engagement dans le PLU intercommunal et les différents débats sur le PADD ou apporte de nombreux conseils en matière de gestion des zones humides ou sur les projets de développement.

NÉRY, Philippe MARINI et Claude PICART abordent l'urbanisation du plateau

L'ARC ET L'EX-CCBA

◂ **BÉTHISY-SAINT-PIERRE,** visite du château de la Douye

39 900

LOGEMENTS DANS L'ARC,
34 000 AVANT FUSION

2 MILLIONS D'€

D'EMPRUNT DE LA CCBA,
POUR L'INSTALLATION DE LA FIBRE
OPTIQUE, PRIS EN CHARGE PAR L'ARC

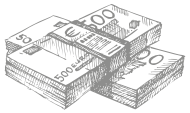

5 412 TONNES

DE DÉCHETS RECYCLÉS
COLLECTÉES PAR AN
(4 919 TONNES AVANT FUSION)

L'ARC a également étendu son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et les services de la Plateforme de Rénovation Énergétique à ces communes.

De gros chantiers sont en cours d'élaboration concernant la problématique de l'assainissement avec de lourds travaux à prévoir et la gestion de l'eau à réorganiser. Concernant les déchets ménagers, **les équipes de l'ARC ont procédé à un travail efficace de recouvrement de la Redevance Incitative** et le renouvellement du parc dégradé de conteneurs à verre est en cours.

La question de la sécurité est également importante sur ce territoire. Aussi a-t-il été mis en place un CISPD qui a permis de constater que la hausse de la délinquance a été constante de 2014 à 2016. **Aucune commune de l'ex-CCBA n'est épargnée par ce phénomène**. L'ARC va donc apporter son soutien à ces communes d'une part en étant très pro-active au niveau du CISPD et d'autre part **via l'installation d'un réseau de caméras de vidéo-protection relié au CSI des Hauts de Margny**.

LES ENJEUX

- **Harmoniser les modes de gestion.**
- **Améliorer la qualité des services dans les 22 communes.**
- **Rendre plus accessible le territoire de l'ex-CCBA.**

4 LES FINANCES DE L'ARC

LES RECETTES EN 2017

1› LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES

En 2017 les recettes réelles de l'ARC s'élèvent à 92,3 M d'€.
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 78,9 M d'€.

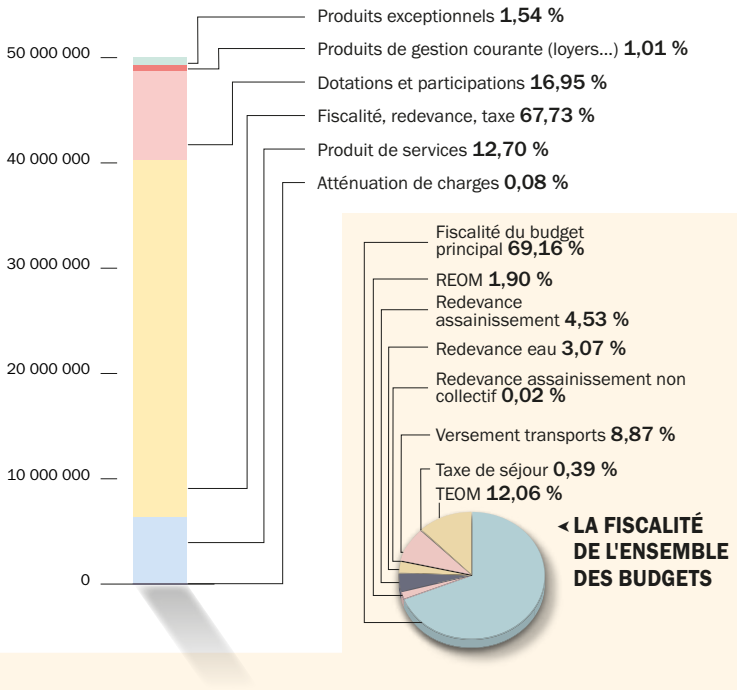

LA FISCALITÉ DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS

2› LA FISCALITÉ DU BUDGET PRINCIPAL

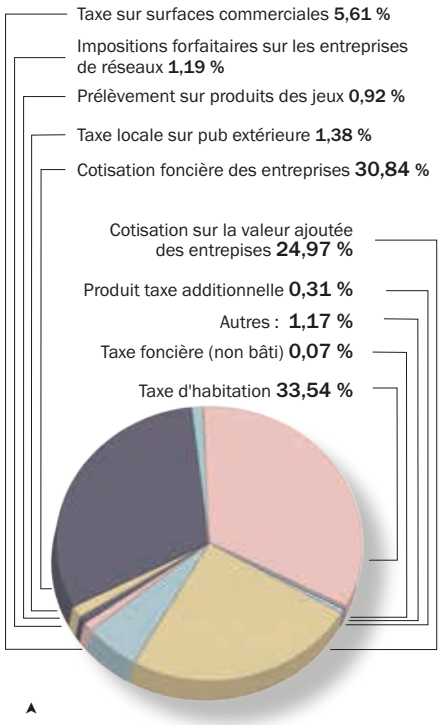

PRODUITS FISCAUX REÇUS

3› LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 13,3 M€.

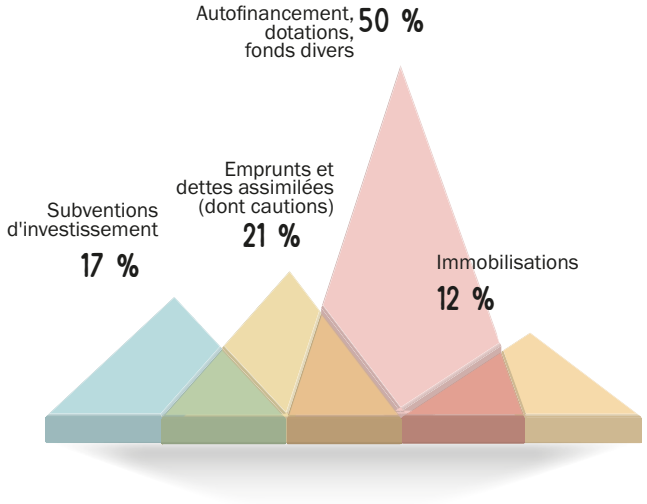

LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉES

LES DÉPENSES EN 2017

1› LES DÉPENSES CONSOLIDÉES

En 2017, les dépenses réelles de l'ARC s'élèvent à **88 M d'€** et intègrent le budget principal et les budgets annexes. Les trois premiers budgets (81,26 % des dépenses) : principal, aménagement et déchets ménagers.

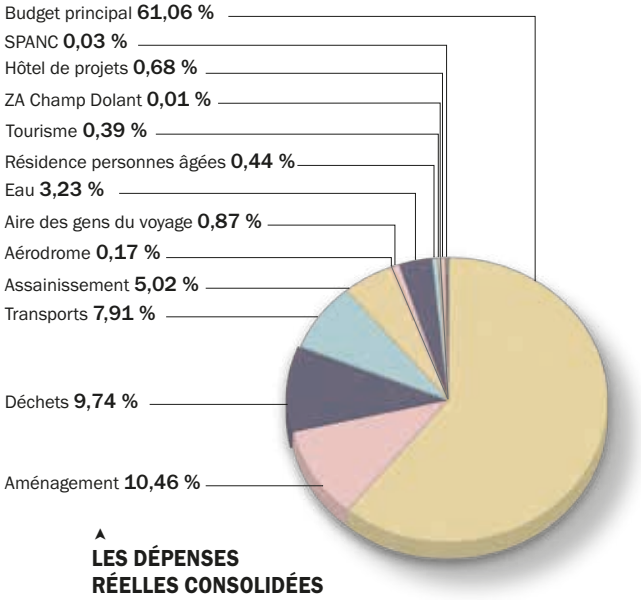

LES DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES

2› LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement : 66 598 007,89 € soit 76 %.
Dépenses réelles d'investissement : 21 406 330,33 € soit 24 %.

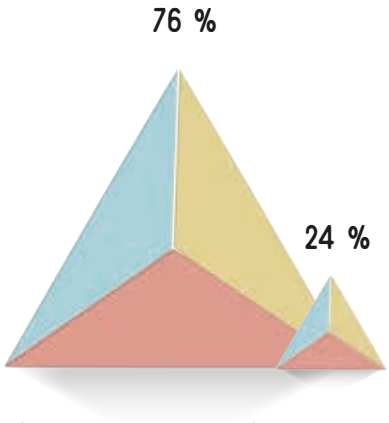

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

3› L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

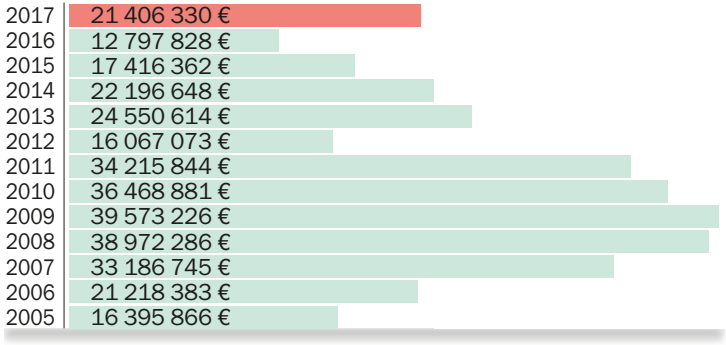

LES DÉPENSES PAR HABITANT PAR AN

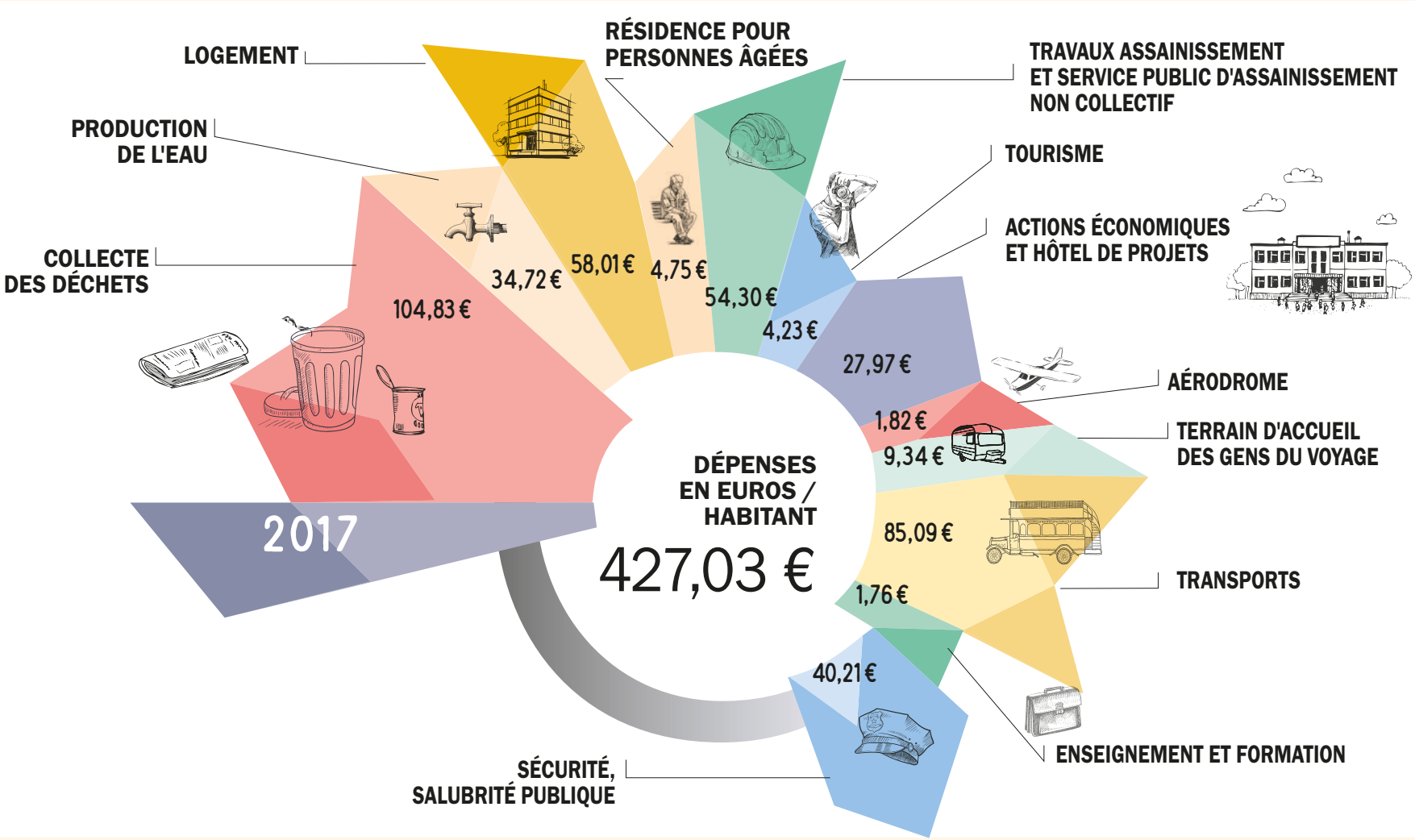

L'ÉQUILIBRE DES COMPTES

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 CONSOLIDÉS

Budget principal	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	15 558 670,64	11 581 490,36	-3 977 180,28	431 431,76	-3 545 748,52
Fonctionnement	45 388 199,51	49 772 166,21	4 383 966,70	7 905 446,83	12 289 413,53
TOTAL	**60 946 870,15**	**61 353 656,57**	**406 786,42**	**8 336 878,59**	**8 743 665,01**

Budget aménagement	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	9 411 239,12	12 827 112,58	3 415 873,46	-6 253 292,04	-2 837 418,58
Fonctionnement	12 493 659,04	14 444 786,31	1 951 127,27	1 497 588,79	3 448 716,06
TOTAL	**21 904 898,16**	**27 271 898,89**	**5 367 000,73**	**-4 755 703,25**	**611 297,48**

Budget Champ Dolant	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	99 171,10	104 457,09	5 285,99	-4 835,59	450,40
Fonctionnement	98 965,14	98 965,14	-	-	-
TOTAL	**198 136,24**	**203 422,23**	**5 285,99**	**-4 835,59**	**450,40**

Budget transports intercommunaux	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	328 247,32	361 282,15	33 034,83	19 922,03	52 956,86
Fonctionnement	7 073 895,37	7 094 206,28	20 310,91	334 861,98	355 172,89
TOTAL	**7 402 142,69**	**7 455 488,43**	**53 345,74**	**354 784,01**	**408 129,75**

Budget déchets ménagers	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	272 422,11	133 466,30	-138 955,81	341 307,58	202 351,77
Fonctionnement	8 429 710,89	7 860 537,17	-569 173,72	3 147 435,53	2 578 261,81
TOTAL	**8 702 133,00**	**7 994 003,47**	**-708 129,53**	**3 488 743,11**	**2 780 613,58**

Budget Hôtel de projets	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	402 385,46	419 484,32	17 098,86	118 366,50	135 465,36
Fonctionnement	385 013,79	381 842,67	-3 171,12	3 171,12	0,00
TOTAL	**787 399,25**	**801 326,99**	**13 927,74**	**121 537,62**	**135 465,36**

Budget Résidences personnes âgées	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	107 742,49	111 568,01	3 825,52	-3 826	-0,00
Fonctionnement	338 837,56	333 859,03	-4 978,53	47 300,35	42 321,82
TOTAL	**446 580,05**	**445 427,04**	**-1 153,01**	**43 474,83**	**42 321,82**

Budget aire des gens du voyage	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	305 101,51	172 480,46	-132 621,05	462 564,40	329 943,35
Fonctionnement	649 587,42	652 856,44	3 269,02	-3 269,02	-0
TOTAL	**954 688,93**	**825 336,90**	**-129 352,03**	**459 295,38**	**329 943,35**

Budget aérodrome	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	87 691,00	39 832,82	-47 858,18	712 974,82	665 116,64
Fonctionnement	101 221,52	101 221,52	-	-	-
TOTAL	**188 912,52**	**141 054,34**	**-47 858,18**	**712 974,82**	**665 116,64**

Budget assainissement	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	3 918 747,33	3 506 891,43	-411 855,90	1 210 190,45	798 334,55
Fonctionnement	2 855 597,73	3 606 788,89	751 191,16	2 654 801,04	3 405 992,20
TOTAL	**6 774 345,06**	**7 113 680,32**	**339 335,26**	**3 864 991,49**	**4 204 326,75**

Budget SPANC*	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	14 515,20	14 515,20	-	258 281,73	258 281,73
Fonctionnement	8 633,09	8 122,56	-510,53	37 337,44	36 826,91
TOTAL	**23 148,29**	**22 637,76**	**-510,53**	**295 619,17**	**295 108,64**

* Service Public d'Assainissement Non Collectif

Budget eau potable	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	941 167,27	444 685,51	-496 481,76	4 441 967,82	3 945 486,06
Fonctionnement	2 451 223,72	1 839 298,38	-611 925,34	1 935 525,20	1 323 599,86
TOTAL	**3 392 390,99**	**2 283 983,89**	**-1 108 407,10**	**6 377 493,02**	**5 269 085,92**

Budget tourisme	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat brut 2017	Déficits / Excédents 2016	Résultat net 2017
Investissement	16 287,44	75 880,99	59 593,55	8 376,47	67 970,02
Fonctionnement	337 571,04	337 571,04	-	-	-
TOTAL	**353 858,48**	**413 452,03**	**59 593,55**	**8 376,47**	**67 970,02**

TOTAL BUDGET	**112 075 503,81**	**116 325 368,86**	**4 249 865,05**	**19 303 629,67**	**23 553 494,72**

LES INDICATEURS DE L'ARC

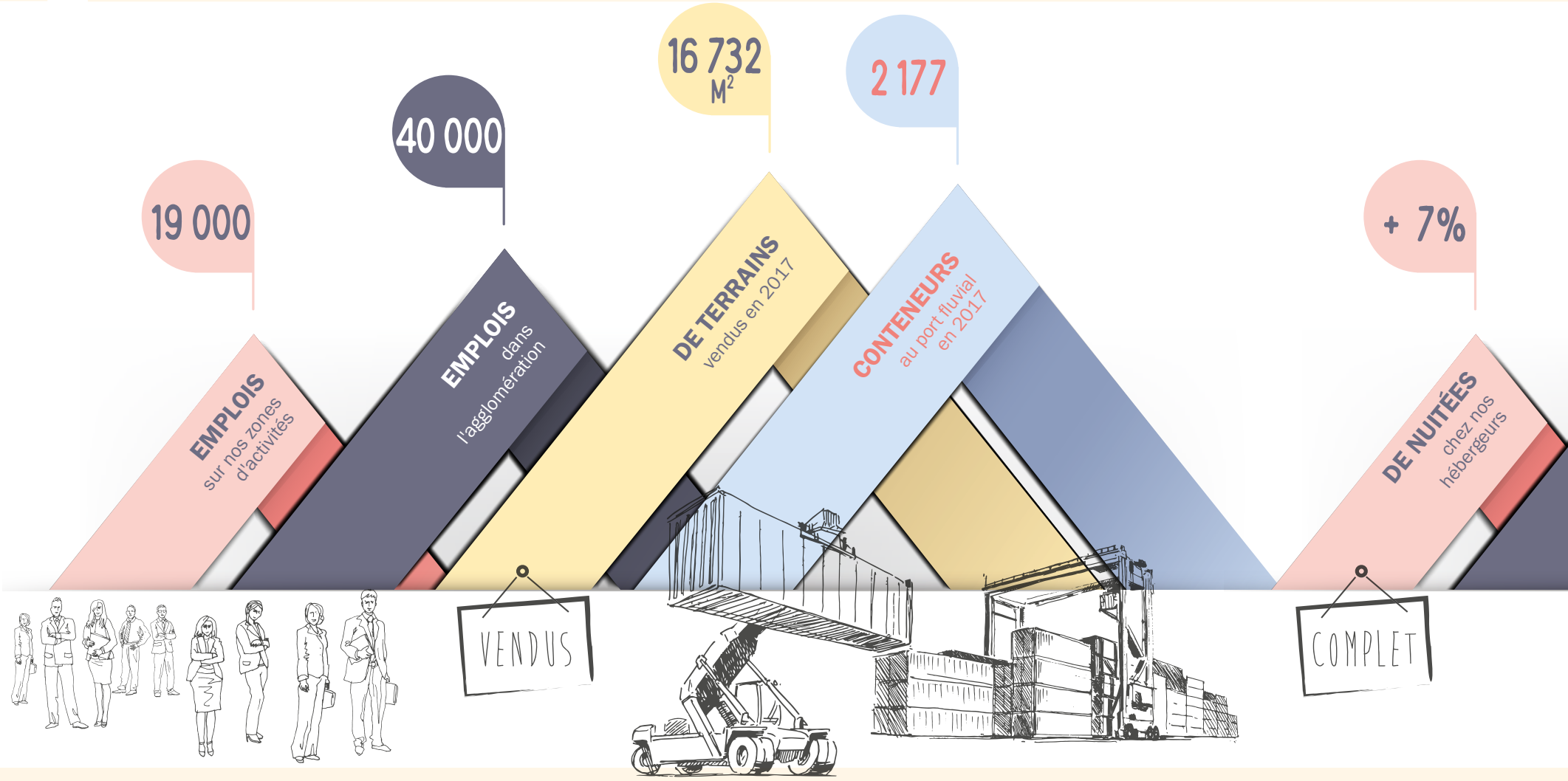

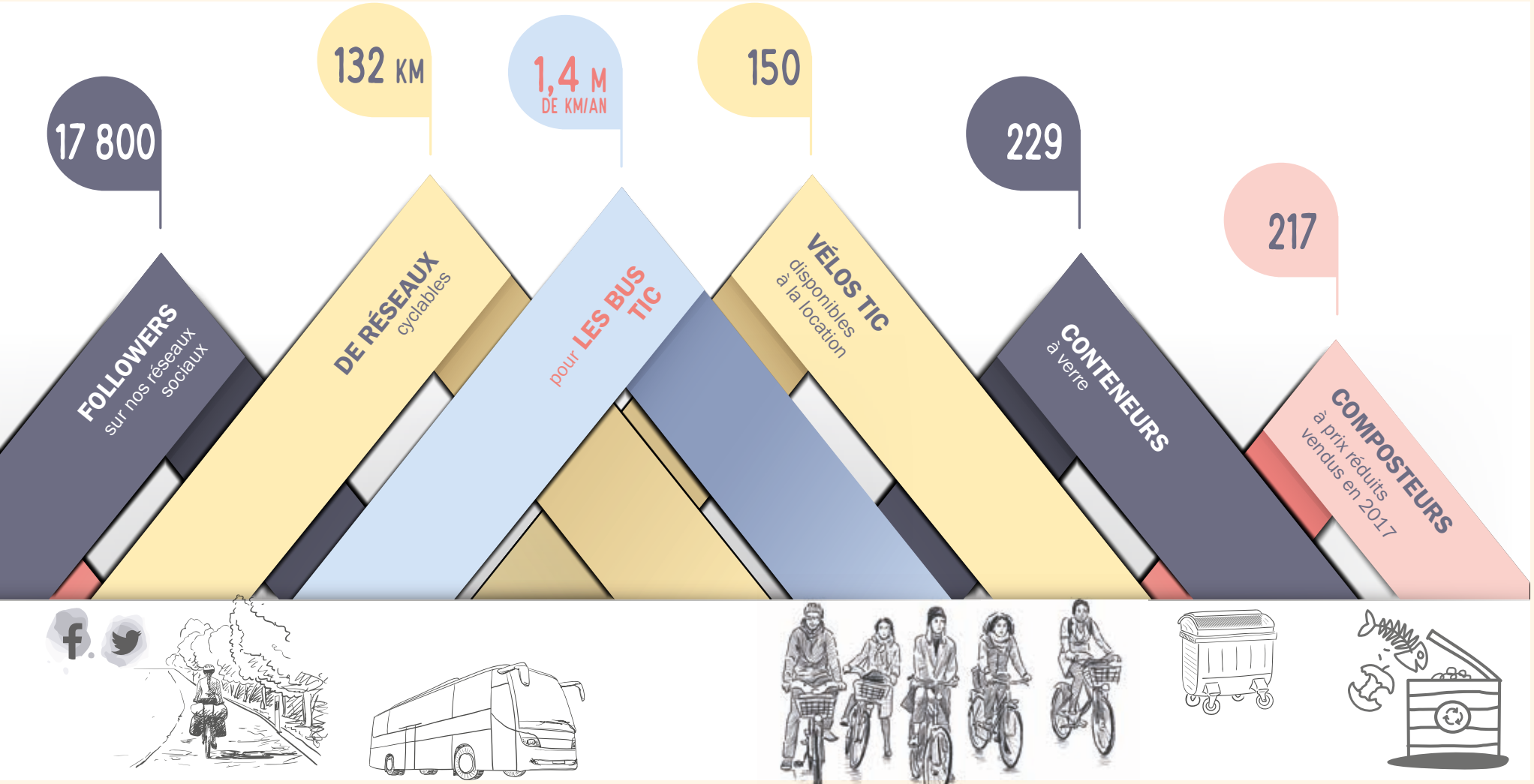
17 800
FOLLOWERS
sur nos réseaux sociaux
132 KM
DE RÉSEAUX
cyclables
1,4 M
DE KM/AN
pour LES BUS TIC
150
VÉLOS TIC
disponibles à la location
229
CONTENEURS
à verre
217
COMPOSTEURS
à prix réduits
vendus en 2017

L'ARC ET SES PARCS D'ACTIVITÉS

BÉTHISY-SAINT-MARTIN
ALAIN DRICOURT,
Maire

SAINTINES
JEAN-PIERRE DESMOULINS,
Maire

JANVILLE
PHILIPPE BOUCHER,
Maire

NÉRY
CLAUDE PICART,
Maire

VIEUX-MOULIN
BÉATRICE MARTIN,
Maire

Communes classées par ordre croissant d'habitants. Retrouvez les 11 autres communes p. 2.

L'ARC

11 des 22 communes

SAINT VAAST DE LONGMONT
MICHELINE FUSÉE,
Maire

JONQUIÈRES
JEAN-CLAUDE CHIREUX,
Maire

LACHELLE
PASCAL SERET,
Maire

ARMANCOURT
ÉRIC BERTRAND,
Maire

BIENVILLE
CLAUDE DUPRONT,
Maire

SAINT-JEAN-AUX-BOIS
JEAN-PIERRE LEBŒUF,
Maire

Ce document est imprimé sur un papier certifié. Rédaction : Service communication de l'ARC - Conception et réalisation : Agence MP - Crédit photos : ARC / Édouard Bernaux / PAD / C. Schryve / Fotolia - Shutterstock

AGGLO

compiegne.fr

ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

Place de l'Hôtel de ville - CS 10007 - 60321 Compiègne cedex - **Tél. 03 44 40 76 00**